Roms : La Halde n’est “pas choquée de l’application de la loi”

02/09/2010 à 18h33

Pour la présidente de la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l’égalité (Halde), Jeannette Bougrab, “*il y a une législation sur le droit de l’entrée et du séjour en France. Il y a des règles et ces règles doivent être respectées*“.

“*Quand elle est faite contrairement aux règles de droit national ou de droit européen, nous avons des juridictions qui annulent ces reconduites à la frontière*“, a-t-elle ajouté.

Jeannette Bougrab s’est dite “*rassurée*“, estimant que les décisions qui sont prises “*sont contrôlées par une justice indépendante et, vous l’avez vu ces derniers jours, la justice des tribunaux a rendu aussi des décisions d’annulation*“. (…)

Capital